

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2023

Étaient présents : Corinne THERIC, Irène LEBEAU, Marc SAUVAIRE, Christian RAGUES, Renaud ESCANDE, Jean-Marie PONCELET, Jean-Claude THION

Absent : Gaëlle JOSSINET (procuration Corinne THERIC), Jean-Luc ALBE (procuration Renaud ESCANDE), Laurent BALSAN (procuration Marc SAUVAIRE)

Début de séance à 09h30

En préalable, Mme le Maire informe le conseil de la démission de Mme Chantal SANCH en date du 23 octobre.

Mme le Maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Attribution de l'indemnité de gardien d'église : il manque une précision dans la dernière délibération.
- Location du logement communal vacant dans le bâtiment mairie

Accepté à l'unanimité

1) Approbation du conseil municipal du 16 septembre 2023

Approbation à l'unanimité

2) Travaux salle des fêtes

a) Dans le cadre de la rénovation de la salle des fêtes, il convient de désigner plusieurs bureaux d'études :

- bureau de contrôle

Apave-Rodez, Veritas, Socotec, Alpes Contrôle ont été consultés. Mme le Maire propose de retenir l'Apave-Rodez pour un montant de 8292€ TTC.

- bureau mission CSPS (coordination sécurité et protection de la santé)

Apave-Rodez, Veritas, Socotec, Préco et Elyfec ont été consultés. Mme le Maire propose de retenir Elyfec pour un montant de 2646€ TTC.

- bureau étude de sol

L'étude de sol est obligatoire car les extensions le nécessitent. Ginger, Alpha Sol, Solea et EGSA ont été consultés. Mme le Maire propose de retenir l'entreprise Alpha Sol pour un montant de 5892€ TTC.

Ces propositions sont acceptées par 9 voix pour et 1 abstention.

b) Plan de financement des travaux de réhabilitation de la salle des fêtes

Dans le cadre des travaux de rénovation de la salle des fêtes, un plan de financement avait été présenté et délibéré en novembre 2022. Suite à l'étude plus fine des travaux à réaliser par le maître d'œuvre, le plan de financement a été modifié aussi il convient de le valider pour présenter les demandes de subventions aux différents partenaires.

Accepté par 9 voix pour et 1 abstention.

3) Complément d'équipement jeux pour enfants

L'aire de jeux est maintenant équipée ; avec les modules installés et en tenant compte des espaces de sécurité, il est possible d'ajouter une petite cabane.

M. SAUVAIRE présente plusieurs modèles et propose le modèle Tom Sawyer de la Sté COMAT & VALEO pour un montant maximal de 3218.40€ TTC.

Approbation à l'unanimité

4) Centre de Gestion du Gard

Le CDG30 aide à la gestion des employés municipaux au travers de conventions ; il convient de renouveler les conventions Médecine préventive et Préventions des Risques professionnels.

Par ailleurs, le CDG propose 2 nouvelles conventions pour la CNRACL (retraite et invalidité), missions qui étaient déjà effectuées par le CDG mais pas par convention, et Prévention psychologue du travail.

Le montant total des prestations du Centre de Gestion passera de fait de 1500€ environ en 2023 à plus de 2000€ en 2024. Approbation à l'unanimité

5) Employés municipaux

a) Prime pouvoir d'achat

Le décret n'est toujours pas publié, ajournement du point !

b) Renouvellement contrat CDD

Gaëtan ONDINA voit son contrat se terminer au 15 novembre. Mme le Maire propose de renouveler son contrat pour 6 mois aux mêmes conditions, en raison de la charge de travail et de l'arrêt maladie d'un des agents. Approbation à l'unanimité

6) Recensement 2024 : nomination agent recenseur

Le recensement aura lieu en début d'année 2024, pendant un mois. Mme le Maire propose de nommer Coralie BOUTEILLER en tant qu'agent recenseur, et en complément Sandrine ANTHERIEU.

Approbation à l'unanimité

7) Demande de subvention Restos du cœur Gard

Les Restos du cœur du Gard lancent un appel à subvention au travers de l'agence locale du Vigan en raison d'une augmentation vertigineuse des bénéficiaires. Mme le Maire propose de verser une subvention de 500€ à l'association.

2 abstentions. 8 pour.

8) Demande de subvention Doc Cévennes

L'association s'appelle Champ-contrechamps et fait partie de la politique culturelle de la Communauté de Communes. Elle diffuse des films d'auteurs gratuitement sur le territoire mais elle est de moins en moins financée par leurs autres partenaires. Elle est à la recherche d'autres financements pour continuer son activité. Le conseil municipal souhaite étudier cette demande dans le cadre des attributions des aides aux associations qui intervient en début d'année, au moment du vote du budget.

Un courrier sera adressé pour inviter l'association à déposer un dossier de subvention en respectant la procédure pour 2024. Approbation à l'unanimité

9) Demande d'aide Solidarité Paysanne

C'est une association qui œuvre auprès des agriculteurs en difficulté et en particulier dans les dossiers de financement. Ils sont intervenus sur la Communauté de Communes et c'est une association sérieuse. La population d'agriculteurs de la commune n'est pas importante mais elle existe et a le soutien du conseil municipal. Le conseil municipal souhaite étudier cette demande dans le cadre des attributions des aides aux associations qui intervient en début d'année, au moment du vote du budget.

Un courrier sera adressé pour inviter l'association à déposer un dossier de subvention en respectant la procédure pour 2024. Approbation à l'unanimité.

10) Indemnité gardiennage église

Le conseil municipal valide le contenu de la délibération n°67 du 16 septembre 2023 en précisant que la personne bénéficiant de l'indemnité réside bien sur la commune de Dourbies.

Approbation à l'unanimité

11) Logement communal

Une personne s'est présentée en mairie pour visiter le logement vacant dans le bâtiment mairie. Il est à la recherche d'un logement pour un an sur la commune pour développer un projet touristique. Mme le Maire propose de lui attribuer le logement pour le tarif de 400€ à partir du 1er novembre, aux mêmes conditions que votées initialement dans la délibération de janvier 2021. Approbation à l'unanimité

10) Questions diverses

a- Mme le Maire présente le retour de l'association 3APU concernant l'utilisation des fonds d'aide au peuple ukrainien qui nous a transmis un petit compte-rendu avec des photos.

b- Dans le cadre de la Communauté de Communes, Jean Claude THION a proposé d'aider à l'organisation d'évènements sportifs à destination des enfants et jeunes sur les communes qui le

souhaitent. Cela peut prendre la forme d'un « marathon multi sports » ou d'un « marathon bouliste » sur une journée. Dans cette optique, une journée a déjà été organisée à 'Espérou en 2022 et une journée à Lasalle cette année.

La commune est vivement intéressée par ce genre d'évènement mais il faut qu'une association accepte de s'en occuper ; **un appel est donc lancé aux associations de la commune de se manifester pour l'année 2024 !**

c- M. ESCANDE signale que le dossier d'assainissement collectif des Laupies est au point mort alors que le projet a été voté. Mme le Maire explique que le dossier est maintenant entre les mains de la Communauté de Communes qui doit d'abord construire le service de suivi de tous les projets d'investissement du territoire ; et il manque encore 1 technicien pour ce service, aussi tous les dossiers ont pris du retard mais le projet des Laupies est bien toujours d'actualité.

Mme le Maire ajoute que la Communauté de Communes a répondu à un appel à projet des agences de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et Adour Garonne pour étudier la ressource en eau du territoire.

Séance close à 11h50.